



Procès-verbal
de la séance extraordinaire du conseil municipal
tenue le 24 mai 2017 à 19 h 30

À une séance extraordinaire tenue le 24 mai 2017 à 19 h 30 à l'hôtel de ville situé au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur (Québec).

SONT PRÉSENTS :

Son honneur le maire	Jacques Gariépy
Mesdames les conseillères	Caroline Vinet Julie Gratton Rosa Borreggine
Monsieur le conseiller	Luc Leblanc

SONT ABSENTS :

Madame la conseillère	Diane Dufour-Flynn
Monsieur le conseiller	Normand Leroux

formant quorum;

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Le directeur général	Jean Beaulieu
Le greffier et directeur des Services juridiques	Jean-François Gauthier

SIGNIFICATION

La signification de l'avis de convocation a été effectuée conformément à la Loi sur les cités et villes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Son honneur monsieur le maire Jacques Gariépy procède à l'ouverture de la séance.

301-05-2017

ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

Il est dûment proposé par madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme déposé :

- | | |
|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 301-05-2017 | 1- <u>Adoption de l'ordre du jour</u> |
| | 2- <u>Période de questions du public</u> (article 322 de la Loi sur les cités et villes) |
| | 3- <u>Approbation du procès-verbal</u> |
| | 4- <u>Règlements</u> |
| | 5- <u>Soumissions</u> |
| | 6- <u>Administration et finances</u> |

--	--

Maire Greffier
Initiales

